

GESTION DES ESPACES

# CHANTIER D'INSERTION : RÉHABILITATION D'AULNAIE ET FASCINAGE DE BERGES



SOUPPES-SUR-LOING

## LES POINTS FORTS

- ✓ Insertion de jeunes en difficulté.
- ✓ Aménagement de berges par la technique du fascinage.
- ✓ Valorisation d'Espaces Naturels Sensibles (ENS).
- ✓ Valorisation économique et paysagère des sites.

Les chantiers d'insertion, à l'image de celui organisé à Souppes-sur-Loing (77) permettent de valoriser et de protéger des espaces naturels parfois sensibles, tout en assurant une voie d'insertion professionnelle de personnes en difficulté, à travers la formation et l'ouverture à de nouveaux métiers.

### Valoriser le potentiel naturel de Souppes-sur-Loing...

En 1992, dans le cadre de sa politique de préservation des espaces naturels sensibles, le Conseil Général de Seine-et-Marne a créé un périmètre de préemption, en collaboration, avec la commune de Souppes-sur-Loing, sur des zones humides ou situées à proximité immédiate du Loing. En 1997, la Direction de l'Eau et de l'Environnement du Conseil Général a fait réaliser une étude sur l'aménagement et la gestion de ces espaces. Celle-ci a permis d'identifier les Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la commune de Souppes-sur-Loing. Les sept secteurs retenus consistaient en des zones humides ou situées à proximité immédiate du Loing. Après consultation des intéressés, il est apparu que le Conseil Général, la municipalité de Souppes sur Loing et Souppes Base de loisirs avaient des intérêts communs pour l'aménagement de certains espaces humides sensibles. C'est avec



Technique du fascinage.

le concours d'Initiative 77 qu'un chantier d'insertion a été mis en place par Souppes base de loisirs.

### ... en privilégiant l'insertion professionnelle

Ce chantier vise l'insertion professionnelle de jeunes en difficulté. Les travaux réalisés sur le terrain et une formation théorique adaptée convergent vers l'émergence de projets professionnels et, si possible, une sortie vers un emploi ou une formation qualifiante. Cette action met en œuvre une formation proposant une remise à niveau après une évaluation, ainsi qu'une démarche en vue de l'émergence de projets professionnels. Il est

également prévu la validation d'une unité capitalisable du CAPA aménagement des espaces naturels par le CFPPA de Brie Comte Robert. Ce dernier volet de la formation est en adéquation parfaite avec le travail réalisé au quotidien sur le terrain et permet aux jeunes de prendre pleinement conscience du contenu des métiers auxquels ils peuvent aspirer. Les travaux engagés sur le terrain sont donc le support de l'action d'insertion et présentent un intérêt écologique pour les différents partenaires du projet. Ceux-ci ont en effet pour objectif, d'une part la mise en valeur d'une aulnaie, et d'autre part la réhabilitation des berges du Loing par fascinage.

## FICHE TECHNIQUE

Durée du chantier : mai 2000 à mai 2001

Maîtres d'ouvrage : Souppes Base de Loisirs et Initiatives 77

Financement : Conseil Général 77, Conseil Régional Ile-de-France,

Agence de l'eau Seine-Normandie, mairie de Souppes-sur-Loing

Niveau d'entrée : V, V bis ou VI

Taux de placement après 9 mois : 50 %



Les bords du Loing, avant et après réhabilitation.

### Un chantier pour préserver les berges du Loing

La qualité des cours d'eau est conditionnée par la maîtrise des berges et par la santé des zones humides attenantes. La qualité des berges d'un cours d'eau joue en effet un rôle essentiel dans la vie et l'équilibre de celui-ci. Trois objectifs majeurs ont ainsi orienté les

travaux de réhabilitation du Loing par le chantier d'insertion : la maîtrise des écoulements en vue de limiter les crues, l'amélioration de la qualité physico-chimique et biologique du cours d'eau, la valorisation paysagère et touristique. Dans ce contexte, les différentes interventions du chantier d'insertion consistent en : la protection des berges par génie végétal

après la démolition de bâtiments, clôtures et quais de factures diverses en bordure du Loing (technique du fascinage, cf. encadré), la remise en service d'un chemin de randonnée sur le GR 13, la réhabilitation d'une zone humide située à deux pas de la base de loisirs (pré de la Bourgeoisie) pour lui rendre ses qualités d'épuration de l'eau et de régulation des écoulements. Cet espace

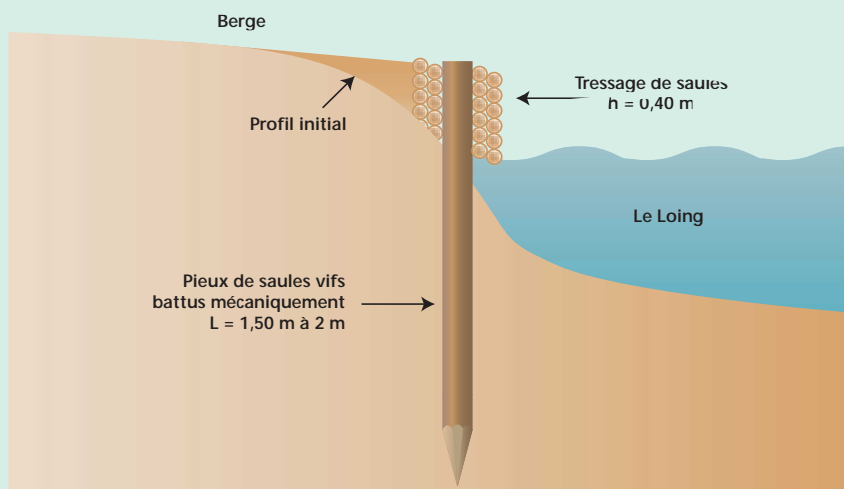
### Le choix du fascinage

La protection de berges par tressage se réalise à l'aide de pieux de saules vifs battus mécaniquement en pied de berge, entre lesquels sont entrelacées des branches de la même essence. Les pieux de saule ont une longueur comprise entre 1,50 m et 2m permettant d'être enfoncés d'environ 70% dans le sol. Leur diamètre est d'environ 10 cm.

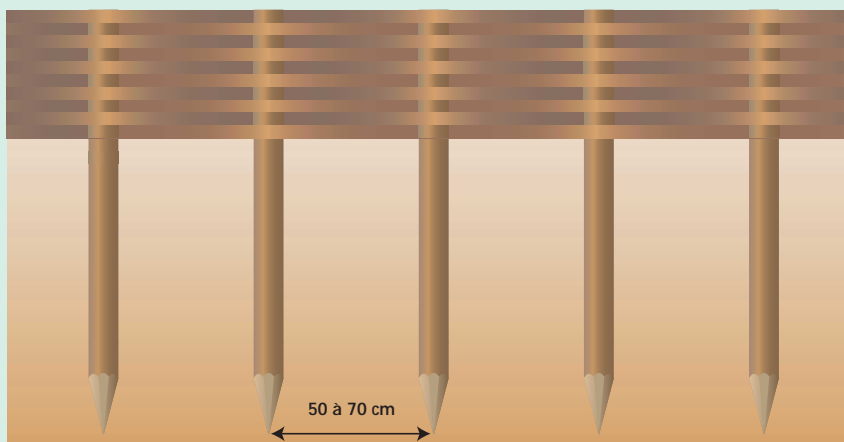
Les pieux et les branches de saules bouturent rapidement et facilement tant qu'ils restent dans un substrat humide. A terme, le tissu racinaire stabilise la berge de manière naturelle.

Dans les premiers temps après l'installation de l'ouvrage, le tressage des branches remplit son rôle mécanique vis à vis des contraintes hydrauliques du cours d'eau. Au bout de quelques années, ce tressage se désagrège au profit des arbustes enracinés. Par la suite une sélection des rameaux pourra être entreprise pour les mener en arbres adultes. Ceux-ci seront taillés sous la forme "têtard" afin d'éviter leur chute précoce dans le cours d'eau.

#### Profil en coupe



#### Vue longitudinale



pourra ultérieurement être aménagé pour une utilisation par la base de loisirs

### Que sont les espaces naturels sensibles ?

La loi du 18 juillet 1985 sur les espaces naturels sensibles donne compétence aux départements pour protéger, valoriser et ouvrir au public leur patrimoine naturel. Une large autonomie est laissée aux départements pour désigner les sites susceptibles d'être reconnus comme espaces naturels sensibles. Cette désignation est simplement basée sur l'appréciation de l'exposition de l'espace en question à divers risques :

- fermeture de paysages liée au déclin de certaines activités,
- présence d'espèces animales ou végétales rares ou protégées,
- dégradation des sites par une fréquentation incontrôlée.

Les berges du Loing entrent particulièrement dans cette dernière catégorie et ont fait l'objet d'une acquisition par le Conseil Général de Seine-et-Marne.



## Une démarche partenariale

Maîtrise d'ouvrage	Association Souppes base de loisirs et municipalité de Souppes
Montage, suivi administratif	Association Souppes base de loisirs
Mise à disposition des locaux et repas des jeunes salariés	Municipalité de Souppes-sur-Loing
Embauche et gestion des contrats de travail des 10 jeunes en CES, ingénierie et montage de projet, mise en place des formations, suivi global du Droit	Association Initiatives 77
Financement des salaires des CES	Etat
Octroi d'une subvention "Emploi Insertion Environnement"	Conseil Régional d'Ile-de-France
Aide financière et soutien technique à l'aménagement des zones humides	Agence de l'eau Seine-Normandie
Formation, en lien avec le travail réalisé sur le terrain	CFPPA de Brie-Comte-Robert
Pilotage de la revégétalisation des rives du Loing, prêt de matériel	Conseil Général de Seine-et-Marne

### Les partenaires

L'association Souppes Base de Loisirs gère le centre de loisirs et la base de loisirs de Souppes-sur-Loing. Activités principales : baignade, canoë sur le Loing, accueil des groupes en camping durant la saison estivale.

Initiatives 77, association opératrice du Conseil Général en matière d'emploi, de formation et d'insertion mène des actions d'aide à l'ingénierie et au montage de projets dans le domaine de l'environnement et de l'insertion.

Le Conseil Régional Ile-de-France propose des aides financières aux jeunes en formation. Les projets sont mis en œuvre avec le Centre Appui Programme Formation Apprentissage.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie met en œuvre les politiques de gestion de l'eau à l'échelle du bassin-versant et propose des aides en faveur de l'investissement, des études et de l'emploi.

Le Conseil Général de Seine-et-Marne a la responsabilité de l'acquisition et la gestion des Espaces Naturels Sensibles du département, qui ont vocation à être ouverts au public.

La commune de Souppes-sur-Loing s'attache à aménager et valoriser les espaces communaux dans le respect de l'environnement,

par la mise en œuvre d'actions d'insertion (CAPARIF).

Le CFPPA de Brie-Comte-Robert met en œuvre des formations qualifiantes ou de perfectionnement à destination des acteurs de l'agriculture et de l'environnement.



Réhabilitation d'aulnaie : un exemple de valorisation paysagère.

## GESTION DURABLE DES SITES NATURELS : VERS DE NOUVEAUX METIERS

La gestion durable des sites naturels constitue un secteur en pleine évolution, où une complémentarité entre les compétences et les niveaux de métiers est nécessaire, de l'agent à l'encadrant-animateur, du surveillant à l'ingénieur.

Parmi les acteurs du RESE, plusieurs organismes pratiquent les

différents aspects de la gestion durable, forment des professionnels dans ce domaine, font intervenir des spécialistes. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de préciser les contours de cette nouvelle filière et d'identifier les passerelles qui existent entre ces différents métiers.

## CONTACTS

### Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)

51 rue Salvador Allende  
92027 Nanterre Cedex  
Tél : 01 41 20 16 00  
Fax : 01 41 20 16 09  
[www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)  
[marchand.alain@aesn.fr](mailto:marchand.alain@aesn.fr)

### Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (ARENE)

94 bis avenue de Suffren  
75015 Paris  
Tél : 01 53 85 61 75  
Fax : 01 53 85 61 69  
[www.arenidf.com](http://www.arenidf.com)  
[email : arene@arenidf.com](mailto:arene@arenidf.com)

### Initiatives 77

Centre d'affaires Thiers-Gallieni  
49-51 avenue Thiers 77 000 Melun  
Tél : 01 64 8745 80  
Fax : 01 64 39 26 97  
[initiatives.77@wanadoo.fr](mailto:initiatives.77@wanadoo.fr)

### Conseil Régional Ile-de-France

35 boulevard des Invalides - 75007 Paris  
Tél : 01 53 85 53 85  
Fax : : 01 53 85 60 39  
[www.region-iledefrance.com](http://www.region-iledefrance.com)  
[fp@cr-ile-de-france](mailto:fp@cr-ile-de-france)

### Conseil Général de Seine-et-Marne

145 quai Voltaire - 77190 Dammarie les Lys  
Tél : 01 64 14 76 12  
Fax : 01 64 14 76 65  
[dee@cg77.fr](mailto:dee@cg77.fr)

### Direction régionale de l'environnement (DIREN)

18 avenue Carnot  
94234 Cachan Cedex  
Tél : 01 41 24 18 00  
Fax: 01 41 24 18 55  
[diren@ile-de-france.environnement.gouv.fr](mailto:diren@ile-de-france.environnement.gouv.fr)

### Souppes Base de Loisirs

40, route de Varennes  
77 460 Souppes-sur-Loing  
Tél : 01 64 78 50 30  
Fax: 01 64 78 50 31  
[www.souppes-fontainebleau.com](http://www.souppes-fontainebleau.com)  
[email : souppes@wanadoo.fr](mailto:souppes@wanadoo.fr)

## BIBLIOGRAPHIE

### Guide de protection des berges de cours d'eau en techniques végétales

Bernard LACHAT - Ministère de l'environnement, 1994 - 143 pages.

### Territoires dégradés, quelles solutions ?

Fondation de France, collection Repères - 116 pages.

### Fiches du Réseau économie sociale et environnement (Arene)

"Compostage", "Gestion différenciée des espaces", "Agent de proximité et encadrant de chantier d'insertion" - 1999, 2000, 2001.

Avec la participation de :

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE  
CONSEIL RÉGIONAL ILE-DE-FRANCE  
SOUPPES BASE DE LOISIRS

CONSEIL GÉNÉRAL SEINE-ET-MARNE  
MAIRIE DE SOUPPES-SUR-LOING  
INITIATIVES 77

Remerciements :

- à Souppes Base de Loisirs et la mairie de Souppes-sur-Loing pour leur accueil, l'organisation de la visite et la rédaction de la fiche
- au Conseil Général Seine-et-Marne pour ses interventions et sa contribution à l'élaboration de la fiche,
- à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et à Initiatives 77 pour leurs interventions,
- aux membres du Réseau économie sociale et environnement pour leur contribution,
  - ainsi qu'à l'ARENE pour son travail d'animation et de coordination,
  - et à la DIREN pour son soutien.

